



Informations des autorités communales à la population du village d'Alle

RENTRÉE SCOLAIRE 2016 - 2017

La rentrée scolaire est fixée au mardi 16 août 2016 à 9 heures pour tous les élèves du Collège « La Terrière », à l'exception des 2P qui recommencent le mardi après-midi à 13h30.

Bonne reprise à tous.

La Direction

La commission d'école

L'APEAlle

ACCÈS À L'ÉCOLE DE LA TERRIÈRE

Nous attirons l'attention des parents sur les risques et dangers encourus par les enfants qui se rendent à l'école à vélo, en rollers, skate et trottinette, tant sur le trajet qu'aux abords du bâtiment scolaire.

Le Groupe Education Routière de la police cantonale conseille aux parents de ne pas autoriser le déplacement de leurs enfants à l'école avec des **rollers, skates ou trottinettes**.

De plus, les Autorités Communales et Scolaires interdisent ces formes de mobilité dans les abords et à l'intérieur du collège La Terrière.

Concernant les cyclistes, la politique en la matière recommande d'encourager l'utilisation du **vélo pour venir à l'école dès la 6P seulement**. Le port du casque est vivement conseillé.

L'accès à l'école avec un véhicule est interdit de 7h00 à 17h00. Vous pouvez accompagner vos enfants à pied à l'école en utilisant tous les parkings et accès à disposition (parkings de la Maison Paroissiale et de l'église, et l'accès EST par l'escalier qui se trouve dans le prolongement de la rue Champs aux Oies).

Nous vous remercions de votre attention.

Les Autorités Communales
Les Autorités Scolaires
La Commission d'école
L'APEAlle

FÊTE FORAINE DU VILLAGE
FERMETURE DES VOIES DE CIRCULATION
(publication dans le Journal Officiel du 10 août 2016)

Dans le cadre de l'organisation de la fête d'Alle, il a été décidé de fermer à la circulation :

1. Interdiction totale de circuler

Le samedi 13 août 2016 de 8h00 à 18h00

Du lundi 15 août 2016 à 18h00 au lundi 22 août 2016 à 22h00

- Rue du Milieu
- Sud Rue Clos Bidaine depuis l'intersection Chemin Central

2. Interdiction générale de circuler avec passage des riverains autorisé

Du vendredi 19 août à 18h00 au samedi 20 août 2016 à 03h00,

Du samedi 20 août à 18h00 au dimanche 21 août 2016 à 24h00 :

- Nord Clos Bidaine ; Chemin central ; Ruelle de la Cornoline
- Place de la Gare ; Tronçon nord de la rue « Coin du Jonc »
- Carrefour « Place de la Liberté » ; route Alle/Courgenay dans le village

Un dispositif adéquat de signalisation et de déviation sera mis en place. Les usagers de la route voudront bien s'y conformer.

OUVERTURE DE LA FÊTE DU VILLAGE – CÉRÉMONIES
« ALLE, VILLAGE FLEURI »
« ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS »
« SUCCÈS AU NIVEAU SPORTIF, CULTUREL OU MUSICAL »

Comme à l'accoutumée, le Conseil communal, en étroite collaboration avec la Société de Développement et d'Embellissement d'Alle (SDEA) a, dans le courant du printemps écoulé, décidé de placer cette année 2016 sous le thème « À fleur de pot »

Cette initiative consacre, comme vous le savez, une volonté des Autorités et de la SDEA de voir notre localité présenter un aspect toujours plus accueillant. Afin de récompenser les lauréats de ce vingt-et-unième concours, nous invitons la population à une manifestation qui aura lieu

Vendredi 19 août 2016 à 19h00 - Centre de la Rue du Milieu

Au programme :

- Accueil - Allocution – Récompenses 1^{er} prix / 2^e prix / 3^e prix

Pour la sixième fois, cette manifestation sera suivie de la cérémonie

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS (arrivées en 2015)

La cérémonie sera égayée par divers intermèdes musicaux et se clora par un apéritif traditionnellement offert à la population.

Quant à la cérémonie des

SUCCÈS INDIVIDUELS ET PAR ÉQUIPE
(2^{ème} semestre 2015 et 1^{er} semestre 2016)
au niveau sportif, culturel ou musical,

elle se déroulera à la Rue du Milieu, dimanche 21 août 2016 à 11h00.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !